

MUTATIONS 2017

Je fais suivre mon dossier par le SNFOLC

- Est-ce que je connais toutes les règles du mouvement national ?
- Suis-je assuré(e) que tous mes vœux seront bien pris en compte ?
- Quelles pièces justificatives dois-je fournir pour ne perdre aucun point ?
- Si je suis participant obligatoire, stagiaire par exemple, est-ce que je ne risque pas d'être muté n'importe où ? Mes vœux sont-ils correctement formulés ?
- Stagiaire, dois-je jouer mes 50 points dès cette année ? Comment choisir ?

Les mutations sont des opérations complexes, toute erreur peut être lourde de conséquences. Le SNFOLC est à mes côtés pour me conseiller, suivre mon dossier pour que tous mes vœux et tous les points auxquels j'ai droit soient pris en compte. FO m'informerait du résultat, et pourra me conseiller pour la phase intra-académique partout en France...



FO m'informe : voici les dates importantes à retenir

DATES	OPERATIONS	L'APPUI DU SYNDICAT
Novembre 2016	Parution au Bulletin officiel (BO) de la note de service sur le mouvement inter	<i>FO me conseille dans la saisie de mes vœux, vérifie le barème auquel je peux prétendre, veille à ce que je n'oublie aucune pièce justificative.</i>
Du 17 novembre (12h) au 6 décembre 2016 (12h)	Saisie des vœux au MVT inter et postes spécifiques nationaux	
Du 09 au 27 janvier 2017	Vérification des vœux et barèmes	<i>FO est présent dans la commission qui valide les barèmes.</i>
Du 30/01 au 03 février 2017	GT ministériels postes spécifiques nationaux (CPGE, BTS, Sections internationales...)	<i>FO suit, défend mon dossier au ministère et s'assure que je suis bien affecté(e) selon les règles du mouvement.</i>
Du 1 au 10 mars 2017	Affectations et résultats	

Il y a urgence, préparez dès maintenant votre dossier avec l'aide, les conseils et le suivi de FO

Du 17/11 au 6/12/2016

Vous pouvez nous contacter par courriel

snfolc59@wanadoo.fr

ou par téléphone : 03 20 52 49 18 ou 07 86 12 16 62

Rendez-vous individuel à la demande

